



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Centre Météo France Bourg-Saint-Maurice

Question écrite n° 1166

Texte de la question

M. Vincent Rolland appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la situation du Centre montagne Météo France de Bourg-Saint-Maurice, et de son devenir. En effet, au gré des départs en retraite, il n'est constaté aucun remplacement d'agent, ce qui laisse présager une disparition prochaine de ce centre. Le député rappelle le rôle essentiel que joue le centre de Bourg-Saint-Maurice dans le bon déroulement de la saison d'hiver en station de montagne. La température, le vent et les précipitations conditionnent l'ouverture quotidienne des remontées mécaniques, l'utilisation de la neige de culture ou encore l'ouverture des pistes. De plus, une bonne information météo permet de mieux appréhender le flux routier, pouvant s'élever à 30 000 véhicules certains jours, sur des routes soumises aux risques d'avalanches et s'étendant de 300 à 2 300 mètres d'altitude. Seule la présence d'un nivologue et d'un prévisionniste de montagne, à proximité des domaines skiables, permet une expertise fiable et précise, afin d'apprécier au mieux les risques et d'informer les décideurs locaux. Forte de 650 000 lits touristiques, la Savoie ne pourrait en aucun cas supporter la suppression d'un tel service. Aussi, il souhaite que le ministère confirme le maintien du Centre montagne Météo France de Bourg-Saint-Maurice, avec les moyens indispensables à son bon fonctionnement.

Texte de la réponse

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, est très vigilant quant à la qualité des services rendus aux acteurs des territoires par Météo-France dans le cadre de ses missions de service public. Météo-France a achevé en 2016 le resserrement de son réseau territorial décidé en 2008 et pris en compte dans le contrat d'objectifs et de performance 2012-2016. S'inscrivant dans une logique de contribution à la maîtrise des dépenses publiques des opérateurs de l'État, cette évolution du réseau territorial tient compte des progrès techniques accomplis ces dernières décennies en matière de prévision numérique et de systèmes d'information et d'observation qui permettent désormais de fournir un service de qualité par un travail en réseau depuis plusieurs centres. Dans ces conditions, et pour tenir compte des particularités de la prévision météorologique de montagne, une réflexion spécifique a été conduite dans le cadre d'un projet dédié. Elle a abouti au regroupement des ressources des centres météorologiques des Alpes du Nord au sein d'un pôle de compétence spécialisé en charge d'assurer le service météorologique sur l'ensemble du territoire nord-alpin, centré à Grenoble et réparti géographiquement sur les sites de Chamonix, Grenoble et Bourg-Saint-Maurice. Les agents en poste actuellement à Bourg-Saint-Maurice continuent d'exercer leur activité depuis ce lieu. Néanmoins, à terme, au fur à mesure des départs à la retraite, ce pôle sera concentré sur le site de Grenoble, ce qui est rendu possible par les évolutions technologiques et scientifiques permettant d'assurer à distance des prestations équivalentes et de manière transparente pour l'utilisateur. La présence d'agents de Météo-France à Bourg-Saint-Maurice sera donc progressivement réduite, tout en assurant les services météorologiques et climatiques sur la Savoie avec les mêmes exigences de qualité.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Rolland](#)

Circonscription : Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1166

Rubrique : Montagne

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [19 septembre 2017](#), page 4445

Réponse publiée au JO le : [5 décembre 2017](#), page 6184